



Réseau suisse
contre l'excision

Rapport annuel 2022



Séance de prévention du Réseau auprès des communautés à Sion

En 2022, le Réseau suisse contre l'excision a une nouvelle fois œuvré avec un engagement sans faille en faveur des femmes et des filles menacées ou concernées par les mutilations génitales féminines (Female Genital Mutilation/Cutting, E/MGF). Notre objectif est de pourvoir à la prise en charge médicale et psychosociale des personnes concernées et de garantir la protection des filles menacées par l'excision.

L'an passé, les revendications de notre Réseau ont été renforcées par deux événements politiques majeurs. D'une part, la Convention d'Istanbul, convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, a reconnu les mutilations génitales féminines comme une forme de violence. D'autre

part, le rapport du Conseil fédéral « Mesures contre les mutilations génitales féminines » donnant suite au postulat Rickli, a formulé des recommandations aux cantons afin qu'ils proposent aux filles et femmes concernées des offres en matière de prise en charge médicale et psychosociale.

L'année 2022 a également été marquée par d changements structurels: depuis février, un troisième office fédéral, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, soutient le travail du Réseau suisse contre l'excision dans le cadre des aides financières versées au titre de la Convention d'Istanbul. Par ailleurs, le Centre suisse de compétence pour les droits humains de l'Université de Berne, partenaire et organisation membre de longue date de notre Réseau, a fermé

ses portes en fin d'année. Il a été remplacé par le Centre interdisciplinaire pour la recherche en études de genre (IZFG) de l'Université de Berne, devenu organisme responsable du Réseau suisse contre l'excision aux côtés de Caritas Suisse et de SANTÉ SEXUELLE SUISSE.

Soutien aux personnes concernées et aux professionnel·les

L'année dernière, les spécialistes du point de contact national de notre Réseau ont traité environ 120 demandes. La plupart d'entre elles provenaient de professionnel·les, plus rarement de personnes directement concernées. Les demandes d'ordre médical ou psychosocial ont été adressées dans la mesure du possible à un point de contact régional. Le point de contact national a traité lui-même les demandes portant principalement sur des problématiques complexes telles que la protection de l'enfance, le droit pénal ou le droit des migrations.

C'est le cas de la demande de Madame B. (voir encadré). Cet exemple fictif illustre parfaitement les nombreuses demandes similaires adressées au Réseau.

Si une fille est concernée par l'E/MGF, il convient en premier lieu de veiller à sa prise en charge médicale et psychosociale. Mais un tel cas soulève également d'autres questions : l'autorité scolaire a-t-elle l'obligation de faire un signalement à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte ? Même s'ils se sont produits à l'étranger, les faits relèvent-ils du droit pénal ? Quelles seraient les conséquences d'une procédure pénale pour la jeune fille ? En Suisse, les aspects pénaux sont particulièrement importants, car des faits qui se sont produits longtemps avant l'arrivée sur le territoire suisse peuvent être poursuivis, même si la personne accusée n'avait pas de lien avec notre pays au moment des faits.

Dans des cas complexes comme celui de Madame B., les professionnel·les et les autorités sont fortement sollicités – et d'autant plus reconnaissants de l'expertise et du conseil offerts par le Réseau.

Les hommes s'impliquent dans la prévention

En 2022, le travail de prévention mené par le Réseau s'est davantage concentré sur les hommes. En raison de leur statut de pères et de maris (potentiels), ils sont à même de s'engager efficacement contre l'excision, tradition profondément ancrée. Pour ce faire, ils doivent toutefois se positionner clairement sur cette question, qui est communément considérée comme une affaire de femmes, et se prononcer explicitement contre cette pratique. Pour mettre fin à l'excision, il est nécessaire de responsabiliser davantage les hommes, comme en attestent diverses études internationales. Cette nécessité fait consensus parmi les activistes.

Madame B.

– Aperçu de notre pratique de conseil

Madame B., travailleuse sociale en milieu scolaire dans une école secondaire, a contacté le point de contact national du Réseau suisse contre l'excision. Lors d'un cours d'éducation sexuelle, une élève a déclaré avoir été excisée. Que doit faire Madame B. ?

C'est pourquoi le Réseau suisse contre l'excision a formé des hommes sur la question de l'E/MGF et leur a confié l'organisation et l'animation de tables rondes pour les hommes. En 2022, les quatre premières sessions se sont déroulées à Bâle, Bienne et Lucerne. À cette occasion, 28 hommes ont abordé les raisons et les conséquences de cette tradition que constitue l'E/MGF, sur laquelle pèse encore un puissant tabou.

Deux formations continues ont par ailleurs été proposées aux personnes migrantes intéressées. Elles ont fait suite à la décision du Réseau de former des personnes multiplicatrices de manière plus ciblée là où le besoin se fait ressentir pour la mise en place des points de contact régionaux. Dans la mesure du possible, ces formations continues sont conduites en collaboration avec des représentant·es des points de contact régionaux. Des premières expériences très positives ont ainsi été menées dans le canton du Tessin et en Suisse orientale. Au total, 26 personnes migrantes ont été formées.

Sensibiliser les professionnel·les pour mieux identifier les personnes concernées

Il est essentiel de posséder des connaissances sur l'excision pour être en mesure d'identifier et d'aider les filles et les femmes concernées ou menacées. En particulier, les professionnel·les du secteur social et de la santé sont régulièrement en contact avec des personnes concernées. Or, les questions d'E/MGF ne sont pas traitées durant leurs formations, ou alors de manière très succincte.

Aussi est-il primordial de sensibiliser les professionnel·les à cette thématique : comment identifier les personnes concernées ? Comment repérer un risque d'excision imminent ? Quelles sont les offres d'aide disponibles dans la région ? L'an passé, le Réseau a intégré ces questions et bien d'autres à douze formations continues. Afin de soutenir le développement des connaissances, le Réseau a lancé en juin 2022 un e-learning s'adressant aux professionnel·les, mis à leur disposition gratuitement sur son site Web. Cet e-learning est une adaptation au contexte suisse d'un modèle existant, développé à l'origine par le Programme viennois pour la santé des femmes.

Le Réseau a également participé à la révision des recommandations suisses pour les professionnel·les de santé. Ces recommandations comprennent des instructions sur la



Formation continue pour interprètes, Tessin

manière d'aborder les patientes menacées ou concernées par l'excision. Elles devraient être publiées dans le courant de l'année 2023. Afin de mieux sensibiliser les professionnels du secteur de la protection de l'enfance aux questions d'E/MGF, le Réseau a édité un dépliant pour le personnel de l'APEA et les curatrices et curateurs professionnels, en collaboration avec la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes.

Zurich, Tessin, Grisons et Vaud : ça bouge !

La mise en place de nouveaux points de contact régionaux dans les cantons s'est poursuivie en 2022. Après un ralentissement causé par la pandémie, la création d'un point de contact régional a notamment repris à **Zurich**. Une table ronde a été organisée en juin 2022 avec des actrices et acteurs du secteur de la santé, de la formation, du social, de la police et de l'administration. La rencontre a débouché sur la création de plusieurs groupes de travail. Le Réseau accompagne étroitement le processus de création en concertation avec la Direction de la santé de Zurich : son expertise tout comme la voix des communautés religieuses et des autres communautés sont prises en compte. En 2023, un service va être désigné dans le canton de Zurich pour la prise en charge, le conseil et la prévention en matière d'E/MGF.

Dans le canton du **Tessin**, un réseau engagé a été créé par des femmes médecins et les Consultori di Salute Sexuale des hôpitaux tessinois (CoSS EOC). Le Réseau suisse contre l'excision a certifié les différents sites comme points de contact régionaux. Il a ensuite organisé une formation pour les personnes multiplicatrices en collaboration avec l'agence de médiation tessinoise pour interprètes. En novembre, un événement communautaire visant à faire connaître ces nouvelles offres régionales s'est tenu à Bellinzona.

Afin de préserver les connaissances spécialisées dans les points de contact régionaux plus anciens, même en cas de changement de personnel, le Réseau suisse contre l'excision propose des ateliers de « rafraîchissement ». En 2022, le personnel des centres de conseil en santé sexuelle ont pu bénéficier d'une formation continue dans les cantons des **Grisons** et de **Vaud**. Nous estimons que la (re)certification des points de contact régionaux devrait continuer à être confiée à l'avenir à un centre de compétence national tel que notre Réseau.

Communiquer et informer efficacement sur l'excision E/MGF

Depuis 2017, le Réseau suisse contre l'excision gère la plateforme d'information www.excision.ch. L'année dernière, le site Web, disponible en plusieurs langues, a poursuivi son rôle d'information auprès des communautés issues de la migration, des professionnels, ainsi que de toute autre personne intéressée par l'E/MGF.

En 2022, le Réseau a mené des entretiens avec des personnes multiplicatrices en vue de déterminer dans quelle mesure la visibilité de la question de l'E/MGF sur nos canaux en ligne (site Web et Facebook) était encore conforme aux besoins ou aux habitudes en matière de communication des communautés. L'un de nos objectifs est de veiller, sur la base des enseignements tirés au cours de l'année 2022 à ce que les informations relatives à l'excision, au Réseau et à notre offre de conseil atteignent effectivement les communautés.

En 2022, la thématique de l'excision E/MGF était également présente dans les médias et l'opinion publique. Le Réseau suisse contre l'excision et ses activités ont été cités dans 20 articles. Comme toujours, la plupart des articles ont été publiés autour du 6 février 2022 à l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations génitales féminines.

Réunion de mise en réseau pour les professionnel·les à Berne, mai 2022



Violence à l'égard des femmes : la Suisse doit prendre de nouvelles mesures

Que fait la Suisse pour combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ? C'est à cette question que le groupe international d'expert·es du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) s'est efforcé de répondre dans le cadre de mise en œuvre de la Convention d'Istanbul dans notre pays. Si le rapport publié en novembre 2022 souligne quelques évolutions positives, il pointe également de nombreuses lacunes.

Ces lacunes concernent également l'E/MGF : la Suisse s'est engagée à mettre en œuvre des mesures contre l'excision dans les domaines de la prévention, des poursuites pénales et de la protection des victimes. Le GREVIO déplore des différences cantonales importantes au niveau des offres d'aide et de la sensibilisation des professionnel·les. Des insuffisances sont relevées aussi en matière d'asile et d'aide aux

victimes. Par ailleurs, le comité d'expert·s critique le champ d'application très large des dispositions pénales en vigueur et la pénalisation des mutilations d'organes génitaux féminins même lorsque les faits se sont produits avant l'arrivée sur le territoire suisse. Le GREVIO s'inquiète à juste titre que les personnes concernées hésitent à demander de l'aide par crainte de la procédure pénale.

La Suisse prévoit de publier un nouveau rapport dans trois ans. D'ici là, les recommandations du GREVIO constituent pour le Réseau suisse contre l'excision une base importante pour poursuivre son engagement en faveur de la protection et de la prise en charge des filles et des femmes concernées.

Perspectives pour 2023

En 2023, le Réseau suisse contre l'excision restera engagé en faveur de la protection et d'une prise en charge adaptée aux besoins des filles et des femmes concernées. Le cœur de nos activités restera la mise en place et la consolidation d'offres régionales dans les domaines du conseil, de la prise en charge médicale et de la prévention.

La fin de l'année sera déterminante : la Confédération décidera si et dans quelle mesure elle poursuivra son soutien financier au Réseau dans le futur. Nous sommes convaincus qu'il faut maintenir un centre de compétence national pour que l'expertise requise soit disponible dans l'ensemble du pays et que les accomplissements réalisés à ce jour puissent être poursuivis – et pour donner une voix aux 22 000 filles et femmes concernées.

Impressum

Rédaction : Denise Schwegler et Simone Giger, Caritas Suisse
Photos : Caritas Suisse, Dre. Sophie Venturelli (Studio medico Gynesana, Bellinzona)

Conseil et information pour les professionnel·les et les personnes concernées :

Caritas Suisse

Denise Schwegler, Simone Giger
Téléphone 041 419 23 55
dschwegler@caritas.ch, sgiger@caritas.ch

info@excision.ch
www.excision.ch